

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 90 (1995)

Heft: 4

Artikel: Rénovation des bains des Pâquis : le témoignage des architectes

Autor: Beuchat, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Depuis le début des années 60, les collectivités publiques genevoises se sont dotées d'équipements permettant à la population de s'adonner massivement à la pratique du sport. L'achèvement des bains des Pâquis en 1932 (lesquels se substituent alors à d'anciennes constructions de bois) préfigure en quelque sorte cette démarche située dans une perspective sociale et hygiéniste. Mais à la différence des piscines olympiques récentes, pourvues d'équipements techniques perfectionnés, l'établissement se caractérise par sa frugalité, le parti qu'il tire du site exceptionnel de la rade et une remarquable insertion dans le paysage. L'économie des moyens mis en œuvre, la rigueur du plan, l'absence quasi totale d'éléments de décor et l'adéquation entre disposition des lieux et usage permettent d'affirmer que cet objet fait figure de référence pour l'architecture fonctionnelle de l'Entre-deux-guerres à Genève. Certes, au-delà des qualités formelles des bains des Pâquis, la situation du lieu, proche des quartiers denses et populaires du centre ville, a contribué à inscrire cet équipement dans la mémoire collective. Nombreux sont les Genevois qui ont appris à nager dans cette «enceinte» de béton au cœur de la rade depuis 1932. Malgré la modestie des commodités offertes, l'établissement symbolise la détente et le plaisir à portée de main et de bourse.

Référendum municipal

Depuis le début des années 60, les autorités municipales songent à la modernisation de l'établissement. En 1983, la Ville de Genève met au point un ambitieux projet de démolition-reconstruction. Un large mouvement d'opinion va alors voir le jour et l'opposition à la démolition des anciens bains se structurera autour de l'AUBP. Un référendum municipal aboutit en 1988 et la population se prononce en fa-

Le témoignage des architectes

Rénovation des bains des Pâquis

par Philippe Beuchat, Conservateur de monuments, et Jean-Pierre Balmer, architecte (Genève)

Au mois de juin de cette année, la Ville de Genève et l'Association des usagers des bains des Pâquis (AUBP) ont inauguré le fameux établissement public remis à neuf après une longue polémique ayant marqué la vie politique de la cité et trois années de travaux. Ces derniers ont été menés en saison hivernale, tirant profit des basses eaux, tout en permettant la poursuite de l'exploitation estivale.



veur d'une restauration. Les autorités de la Ville travailleront désormais dans la perspective d'un partenariat avec l'Association. En dépit de certaines craintes exprimées par les autorités dans la phase initiale de ce dossier, il semble judicieux de relever que le coût des travaux de rénovation (9 890 000 francs) est resté inférieur à celui estimé pour la construction de nouvelles installations.

Le cas des bains des Pâquis constitue une première sur le plan de la sauvegarde du patrimoine contemporain à Genève. En effet, certains bâtiments de logements des années 20 et 30 ont fait l'objet de restaurations plus ou moins heureuses. Par contre les grands équipements de cette époque, frappés d'obsolescence autant par la modification des besoins que par l'écoulement du temps, ont vu leur substance fortement altérée lorsqu'ils ne furent pas détruits. L'établissement balnéaire de la rade continue à répondre dans une large mesure aux attentes de la population. En conséquence, il n'a subi que des modifications mineures depuis sa première mise en service.

L'approche respectueuse et abondamment documentée du dossier en question constitue un des facteurs essentiels de la réussite de l'opération. De surcroît, la collaboration étroite entre l'ingénieur civil, Jean-Pierre Cêtre d'une part, et les architectes Marcellin Barthsat, Claude Butty, Gabriele Curonici et Jacques Menoud d'autre part fut un élément déterminant pour assurer la restauration d'un ouvrage dont les structures présentent en elles-mêmes un intérêt majeur. Le niveau de conscience de l'AUBP et la prise en compte

La rade de Genève et les bains des Pâquis à vol d'oiseau.

Die «Rade» mit den Pâquis-Bädern aus der Vogelschau (Bild Beuchat)

de l'intérêt architectural de cet équipement par les services de la municipalité ont contribué à créer le contexte favorable en dehors duquel toute démarche aurait été vouée à l'échec. La publication de plusieurs articles et ouvrages a jalonné l'histoire de ce projet. Il nous a semblé plus judicieux ici de donner la parole aux architectes afin d'illustrer quelques aspects caractéristiques de ce chantier relativement singulier.

Conception de l'intervention

Construits essentiellement en béton armé, les bains reposent sur des pieux battus dans la vase, reliés à leur sommet par un réseau serré et régulier de sommiers. C'est sur ce quadrillage, un mètre au-dessus de l'eau, que s'appuient la plate-forme composée principalement de minces dalles préfabriquées, les piliers porteurs des toitures et les parois des cabines et autres locaux.

Avant le restauration, les bains présentaient trois ordres de dégradation:

- dans les matériaux: carbonatation du béton, serrureries oxydées, étanchéité des toitures en mauvais état, installations électriques et sanitaires en deçà des seuils de sécurité;
- dans le fond lacustre: bassins et fosses des plongeurs partiellement comblés par des sédiments;
- dans l'organisation des espaces: agrandissements successifs de certains locaux (voir plans).

Quelques principes de restauration furent définis. Tout d'abord maintenir la pluralité d'usage des bains en conservant les affectations dans les espaces femmes, hommes ou mixte, vestiaires individuels ou communs. Ensuite retrouver l'esprit de clarté et de rationalité originel sans pour autant chercher à revenir à la situation des années 30. Puis inté-

grer les demandes de modification exprimées par l'AUBP dans la mesure du possible. Enfin, considérer le souci d'économie des auteurs anonymes du projet, la simplicité et la relative pauvreté de l'établissement comme un exemple à suivre du bon usage des ressources humaines et matérielles.

L'application de ces principes s'est matérialisée de manière différente de cas en cas par:

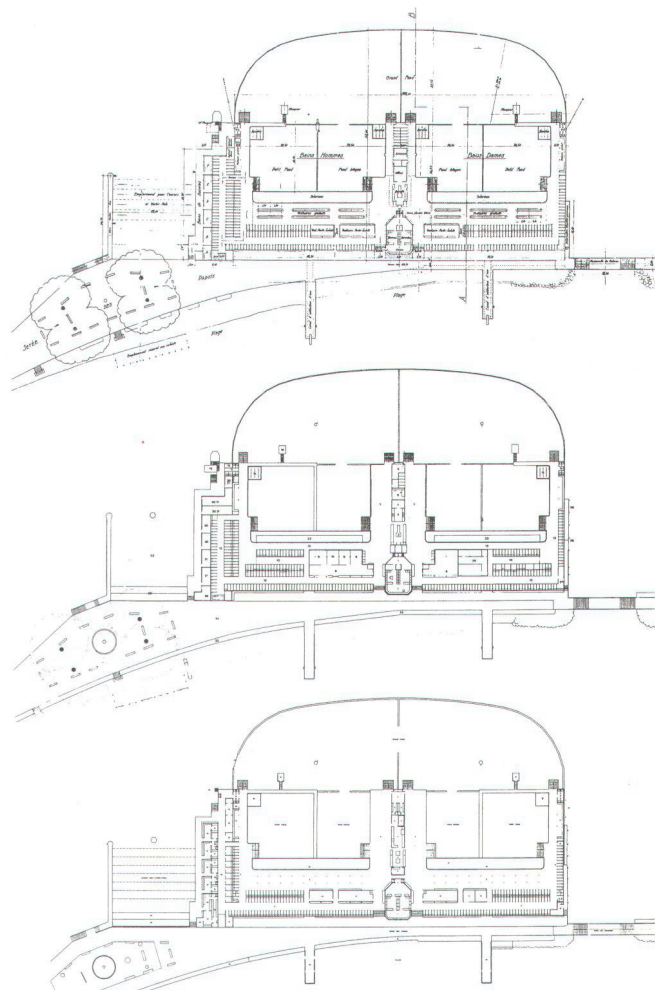
- la réparation de tout ce qui était réparable, avec des matériaux analogues à ceux d'origine;
- la substitution de ce qui n'était plus réparable. Celle-ci s'exprime soit comme simple copie de l'existant (dalles de la plate-forme, bancs en béton), soit comme réinterprétation de l'ancien (appui du lanterneau en plots de verre, raccords d'étanchéité), soit comme élément nouveau (conduites sanitaires et électriques);
- la transformation des dimensions et des fonctions de certains locaux en respectant le module d'origine;
- l'introduction discrète de nouveaux éléments.

A la fin de cette restauration, entendue comme remise en bon état, les bains des Pâquis entrent dans une nouvelle phase de leur vie et les inévitables transformations futures pourront se faire sans qu'on en perturbe la rationalité.

Questions aux architectes

La restauration d'un établissement de ce type réalisé dans la lignée de l'architecture rationaliste constitue un événement nouveau dans le contexte genevois. Comment pourriez-vous définir la dimension créative propre à ce genre d'exercice?

Pour les bains des Pâquis, nous avons étudié la situation d'origine (le texte de la pièce) à travers le bâti existant, les des-



Plan de l'installation de bain de 1932, avant et après la rénovation de 1994.

Plan der Badeanlage von 1932 vor und nach der Erneuerung von 1994.

sins, les textes et les photos d'époque. Nous y avons découvert de nombreuses caractéristiques et notre interprétation en a privilégié quelques-unes: la simplicité et la rationalité de l'implantation, du plan, des systèmes constructifs, la grande qualité d'usage obtenue avec des moyens modestes et des matériaux pauvres, l'absence de grandiloquence et de monumentalisme.

Entre les nombreuses possibilités d'intervention nous avons choisi celle qui nous paraissait mettre le mieux en évidence ces caractéristiques. Nous avons fait ce choix, car nous pensions que celles-ci exprimaient des valeurs plus solides et moins éphémères que celles portées récemment par les va-

gues successives de la mode et que leur mise en évidence pouvait constituer un exemple utile. Nous avons aussi essayé de nous effacer, non pas en renonçant à nos responsabilités, mais en laissant le moins de traces possibles de notre passage. Ainsi, mis à part quelques éléments secondaires, même l'observateur averti ne distingue pas facilement dans la construction ce qui est d'origine, ce qui est réparé et ce qui est nouveau.

Dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine les contributions théoriques et les connaissances techniques ont généralement trait à des objets relativement anciens. Pour aborder le problème complexe de la rénovation d'un ouvrage

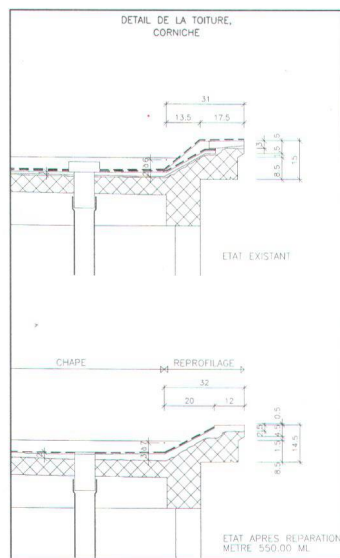
fonctionnel des années 30, comment avez-vous défini vos références?

Durant ces dernières décennies, le débat et la pratique relatifs à la restauration de l'architecture ont oscillé entre deux positions extrêmes: un conservatisme rigoureux, comparable à celui qui dicte la restauration de la peinture, et un interventionnisme débridé qui souvent n'utilise les restes des bâtiments anciens que comme prétextes à la fabrication d'ouvrages basés sur des conceptions spatiales et constructives entièrement nouvelles. Nous nous sommes situés entre ces deux manières de faire. Une expérience qui nous intéresse est celle de Bologne. Là, pour consolider le tissu urbain du centre historique, les architectes sont allés jusqu'à reconstruire avec une typologie, un style et des matériaux analogues à ceux d'origine, des maisons disparues depuis longtemps. Pour conserver l'unité des bains nous avons aussi pratiqué le mimétisme en évitant de distinguer certaines parties nouvelles des anciennes. Quant aux références à des expériences de restauration de bâtiments contemporains, nous n'en avons pas à citer particulièrement. Par contre, la connaissance du courant rationaliste de l'Entre-deux-guerres nous a aidé à lire les bains et à établir la distinction temporelle nécessaire avec un ouvrage somme toute très récent. Quant aux aspects techniques relatifs aux matériaux composant les bains, notre tâche a été facilitée par le fait que nous utilisons couramment le béton, l'acier et le bois.

Dans un ouvrage quasi dépourvu d'éléments décoratifs et dont la force plastique réside notamment dans son caractère modulaire et répétitif, la pertinence des choix présidant à la conception des détails s'avère déterminante. Pourriez-vous décrire quelques façons de mise en œuvre qui ont marqué cette opération?

Deux exemples: les raccords d'étanchéité et la réparation des sommiers supportant les plates-formes. Aujourd'hui les raccords d'étanchéité aux bords des bâtiments se font généralement avec des tôles de ferblanterie sur lesquelles on colle le bord des lés d'étanchéité. Ces tôles couvrent les bords des dalles et les sommets des murs et «retombent» verticalement à l'extérieur des ouvrages sur plusieurs centimètres. Cette manière de faire, qui laisse apparaître la tôle, aurait défiguré la partie supérieure du bâtiment. Nous avons donc cherché une autre solution en nous inspirant du détail d'origine (voir schéma).

Pour réparer les sommiers, les parties les plus carbonatées ont été enlevées jusque derrière les armatures. Celles-ci ont été nettoyées et traitées avec des produits antirouille. Il fallait ensuite les recouvrir d'une couche plus épaisse que la précédente. Du fait de sa mise en œuvre aisée et de la bonne tenue des réparations qu'elle garantissait, la méthode du béton projeté fut choisie. Cette solution présentait néanmoins un inconvénient: les sommiers ainsi traités au-



Détail de la corniche du toit des bains, avant et après la rénovation.

Detail des Dachgesimses der Badeanlage vor und nach der Instandstellung.

raient pris l'apparence de boudins bosselés. Nous avons d'abord pensé procéder de cette manière, considérant que le dessous des plates-formes, étant inaccessible, resterait invisible. Finalement nous avons estimé que les parties cachées devaient être restaurées selon les mêmes principes que les parties apparentes, ceci dans le but de conserver l'unité de l'ouvrage.

Malgré les réticences de l'ingénieur, nous avons alors prévu un dispositif permettant de dresser correctement à la taloche le béton projeté sur les faces des sommiers de manière à reconstituer une géométrie de plans orthogonaux et d'arêtes rectilignes analogue à celle d'origine.

Lors de leur mise en service, en 1932, les bâtiments et les infrastructures des bains laissaient apparaître le béton dans son état brut. Avant votre intervention, une peinture recouvrait pour partie les murs. La question du choix de la couleur s'est avérée particulièrement ardue au vu des différents avis alors exprimés à ce sujet. Quelle a été votre approche pour ce point particulier?

Précisons d'abord que les surfaces d'origine n'étaient pas toutes brutes. Certaines parties coulées sur place avaient été recouvertes d'un mortier limoneux de faible épaisseur. D'autres, comme les parois préfabriquées des cabines, présentaient une face brute, celle du fond de coffrage, et l'autre talochée. La peinture des maçonneries devait probablement dater des années 50. L'approche s'est faite par paliers successifs. Dans un premier temps, nous avons songé à laisser la maçonnerie brute. Mais les réparations du béton, tant les nôtres que les précédentes, n'avaient ni la texture ni la couleur du béton d'origine. Elles apparaissaient comme des taches disposées irrégulièrement et nuisaient à l'homogénéité de l'ensemble. Nous avons finalement décidé de peindre la maçonnerie si-

tuée au-dessus des plate-formes, ce qui améliore aussi la protection contre la carbonatation. Ensuite, nous avons réfléchi au nombre de couleurs nécessaires. Avant les travaux, deux teintes dominaient: le vert turquoise des parois et piliers et le gris de certaines dalles. Ces deux couleurs mettaient en évidence les dalles en tant que plaques, comme dans certaines œuvres de Wright ou du mouvement De Stijl. Nous avons jugé que cette décomposition, probablement involontaire, entraînait en contradiction avec la réalité des bains: le dessin du raccord entre parties verticales et horizontales ne tend pas à exprimer les plaques. Nous avons donc opté pour une seule couleur dans le but de souligner la continuité entre ces éléments de la maçonnerie. Le troisième palier fut celui du choix de la couleur pour la maçonnerie et les parties secondaires. Au début nous avons été très influencés par la position de l'AUBP qui souhaitait conserver la couleur verte existante. Nous avons fait des essais avec des verts toujours plus clairs, ce qui nous a conduit jusqu'au blanc. Cette couleur, celle de l'architecture rationaliste, accentue la continuité de la maçonnerie et favorise plus que toute autre les jeux de lumière et les reflets colorés de l'eau et du ciel. Le choix de la teinte verte pour les portes des cabines nous a permis de répondre en partie aux aspirations de l'AUBP.

Des contraintes sont venues s'ajouter au programme initial: la nécessité d'installer des capteurs solaires, le souhait de l'exploitant de disposer d'un sauna pour la période hivernale et le désir légitime tant de la municipalité que de l'AUBP de permettre l'accès aux handicapés. Quelle démarche avez-vous adoptée afin que ces éléments s'intègrent dans votre projet et ne nuisent pas à l'aspect des installations dans un lieu hautement sensible?

Nous avons considéré que l'architecture des bains était suffisamment claire pour pouvoir supporter la présence de quelques corps étrangers. Nous avons donc essayé d'intégrer ces éléments sans chercher à en souligner la présence mais en évitant également de les dissimuler. Le sauna s'insère dans la structure du portique, il est démontable et apparaît comme un objet mobile au même titre que les bidons pour les plantes où les tables de la buvette. Les panneaux solaires sont sur un toit, posés sur une structure métallique peu visible et ont la pente nécessaire à leur bon fonctionnement. Ils sont un peu comme un objet qu'on aurait oublié là. Les installations pour les handicapés, quoique assez volumineuses, sont construites avec les mêmes tubes galvanisés que les garde-corps, ce qui en diminue l'importance.

Le rôle de l'ingénieur civil, s'agissant d'un ouvrage en béton bâti sur l'eau, revêt une dimension prépondérante. Comment pouvez-vous définir le mode de collaboration que vous avez établi?

Nous avons eu la chance de travailler avec un ingénieur que nous connaissions déjà. Il est sensible à l'architecture et apprécie les bains des Pâquis autant que nous. Cela a beaucoup facilité la collaboration car il a toujours compris nos préoccupations même quand il ne les partageait pas. Il a été associé à toutes les décisions concernant les aspects constructifs du projet. Nous nous sommes parfois trouvés en désaccord sur certains points. Au lieu de camper sur nos positions respectives, nous avons expérimenté différentes propositions que nous avons analysées et chiffrées, jusqu'au moment où nous arrivions à celle jugée acceptable pour les deux parties. Un autre aspect essentiel de la collaboration tient à l'organisation et à la conduite du chantier. Pour fa-

ciliter le travail sur les plates-formes l'ingénieur a, par exemple, inventé un système de barges flottantes, mobiles, profondes, lestées et immersibles dans lesquelles les ouvriers ont pu travailler au sec tout en ayant les pieds à un mètre au dessous du niveau de l'eau.

Dans cette opération, vous avez été confrontés, si l'on peut dire, à la présence d'un maître de l'ouvrage composé de deux entités: d'une part la municipalité, et d'autre part l'AUBP fortement impliquée dans le processus de rénovation. Cette situation est-elle source de contraintes ou au contraire, recèle-t-elle une dynamique féconde?

Précisons qu'au début nous avons travaillé uniquement pour l'AUBP. Par la suite, la Ville de Genève nous a confié le mandat et c'est dès ce moment que le maître de l'ouvrage a présenté sa «double identité».

Ce type de situation peut amener à des incompréhensions et blocages. Pour que la «dynamique soit féconde», trois conditions doivent être remplies. D'abord il faut que l'entité qui prétend parler au nom des usagers soit réellement représentative, qu'elle soit com-

posée des personnes les plus motivées, actives et conscientes des enjeux. Ensuite, il faut qu'il existe dès le début une convergence de vue sur les objectifs à atteindre et sur le travail à fournir entre ces représentants et les architectes. Pour finir, il faut avoir suffisamment de temps pour discuter, laisser mûrir les idées, se convaincre mutuellement, arriver à des conclusions communes. Dans le cas des bains des Pâquis, ces trois conditions étaient réunies, ce qui nous a permis de mener une démarche moins abstraite que ce qu'elle aurait pu être dans une situation plus conventionnelle. Cela nous a permis d'enrichir le projet par l'intégration de nombreuses suggestions, préoccupations, et demandes des utilisateurs.

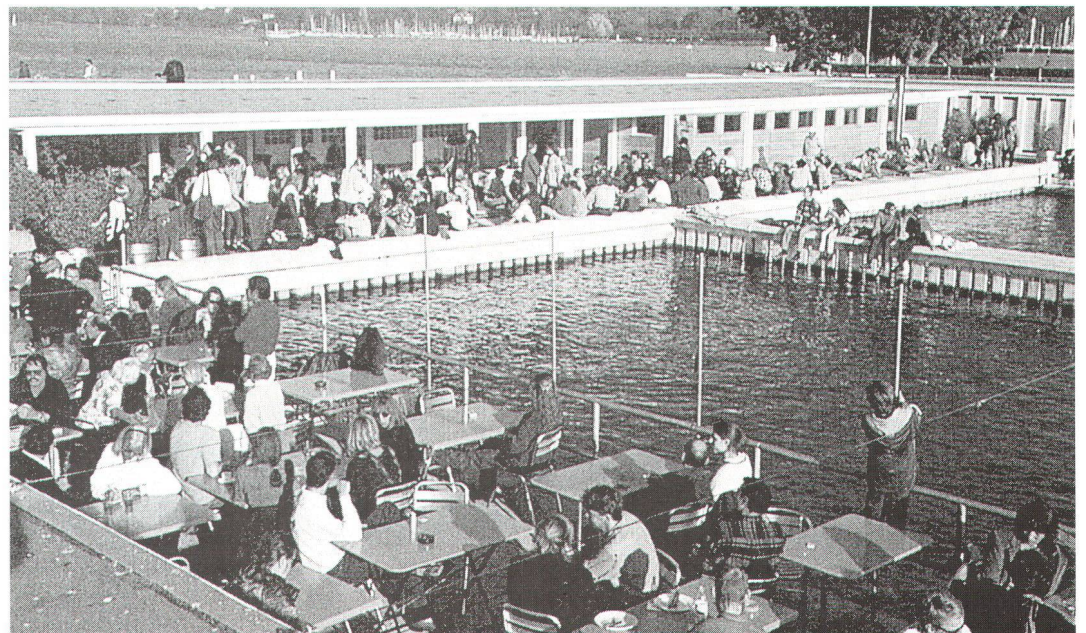
Tant par le public qui fréquente l'établissement que par l'expression de son architecture, les bains des Pâquis constituent un élément de contraste eu égard au site prestigieux de la rade. Cet état de fait a-t-il engendré des complications particulières dans la conduite du projet?

Rappelons d'abord que d'autres constructions ou activités

situées sur les quais, en contrebas des rues, participent à ce contraste. C'est le cas notamment de la petite batellerie, des embarcadères des Mouettes (bateaux-mouches), des stands de vente ou de location et du pavillon de la police du lac. Le problème s'est posé uniquement à l'époque où les autorités municipales avaient décidé de démolir les bains. Au vu du résultat de la votation du 25 septembre 1988, il a été clair pour tout le monde que le contraste resterait. Le choix de la municipalité de confier le mandat aux architectes que l'AUBP avait proposés a renforcé ce constat. Nous n'avons subi aucune pression visant à harmoniser l'aspect des bains au «standing» de la rade durant les sept années de notre travail.

Bibliographie

- A. Brulhart, Les bains des Pâquis, Genève, 1987, multicoiés
 A. Brulhart, Actualité des bains des Pâquis, Faces, N° 7, 1987-1988, pp. 55-58.
 Ville de Genève, Département municipal de l'aménagement des constructions et de la voirie, Bains des Pâquis, Genève, 1995. (Plaquette publiée à l'occasion de l'inauguration officielle)
 Importante monographie relative aux bains des Pâquis éditée par l'AUBP à paraître prochainement.



La piscine et les cabines en octobre 1994.

Das Schwimmbecken und die Umkleidekabinen im Oktober 1994.